

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Jocelyn Lacombe](#)

<https://www.cadre21.org/membres/25f730e1bb74d90051431862>

Date d'obtention : 2024-01-25 14:58:30

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Prise des informations de la victime, rencontrer par la suite les personnes impliqués dans la situation, confisquer le ou les cellulaires, ces personnes sont rencontrer individuellement pour la prise des information, aviser le service de police le plus rapidement possible si il s'agit d'une situation malveillante.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Dans un premiers temps l'importance de rassurer la victime et surtout de ne pas porter de jugement. L'importance de la prise rapide des informations de la victime ainsi que les personnes impliquées dans la situation. 3 situations différentes, lien de confiance entre la victime et l'intervenant.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Selon moi c'est quand la victimes vient nous divulguer des informations, cela doit être très difficile. Doit absolument avoir très confiance en les adultes du milieu scolaire qu'elle fréquente. De plus cela ne doit pas être évident pour la victime de dénoncer un ami ou une amie.